



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi 25 octobre 2022,
à 18h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
4. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**
5. **Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 27 septembre 2022.
6. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Signature d'une entente intermunicipale avec la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois concernant l'eau potable - Dossier ING 759-2015-022 (SD-2022-0808);
 - 6.2 Renouvellement de la convention d'exploitation avec la Société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation du Haut-Richelieu (SD-2022-0820);
 - 6.3 Modification de la résolution n° 2009-02-0076 relative à l'adoption d'un formulaire pour la fermeture de dossier à la cour municipale (SD-2022-0839);
 - 6.4 Consentement pour une intervention archéologique pour le site patrimonial de la Caserne-de-Blairfindie (SD-2022-0886);
 - 6.5 Demande de participation d'un membre du conseil municipal au « dîner » organisé par Cyclo-FADOQ » (SD-2022-0913);
 - 6.6 Demande de participation d'un membre du conseil municipal au webinaire « Réglementation et politiques publiques en matière de bien-être animal : ce qu'il faut savoir » (SD-2022-0928);

- 6.7 Désignation du maire suppléant pour la période du 16 novembre 2022 au 15 novembre 2023 (SD-2022-0904);
- 6.8 Nomination d'une nouvelle rue dans le secteur du Haut-Saint-Jacques (SD-2022-0907);
- 6.9 Octroi de contrat - SA-4-TDI-22-I - Fourniture et livraison de quatre (4) commutateurs principaux (SD-2022-0914);
- 6.10 Adoption de la « Politique en matière d'immigration, de diversité culturelle et d'inclusion – octobre 2022 » (SD-2022-0931);
- 6.11 Signature du renouvellement de l'entente avec la Ville de Richelieu concernant l'entretien d'hiver de tronçons de route (SD-2022-0916).

7. Finances municipales

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires;
- 7.2 Abrogation de la résolution n° 2020-03-0242 concernant la vente d'un terrain industriel à la « Société de gestion Rickis inc. » (SD-2022-0908).

8. Ressources humaines

- 8.1 Fin d'emploi de l'employé n° 01247 (SD-2022-0919);
- 8.2 Embauche de monsieur Xavier Bréard au poste de « Procureur » au Service des affaires juridiques (SD-2022-0855);
- 8.3 Embauche de monsieur Yoann Pabot au poste de « Directeur-adjoint » au Service des travaux publics (SD-2022-0917);
- 8.4 Nomination de monsieur Dave Roy au poste de « Chef de section - Développement et design urbain » au Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable (SD-2022-0910);
- 8.5 Politique corporative contre la violence conjugale (POL-CORP-004) (SD-2022-0795);
- 8.6 Octroi de contrat – SA-1-RH-22-P - Service de Programme d'aide aux employés (2022-2025) (SD-2022-0888).

9. Culture, développement social et loisir

- 9.1 Reconnaissance d'implication bénévole exceptionnelle - Madame Françoise Girard (SD-2022-0915);
- 9.2 Adoption d'un « Cadre de référence pour les grands événements » (SD-2022-0901);
- 9.3 Signature d'un addenda à l'entente « Samedis dans le vent » 2021 (SD-2022-0887);
- 9.4 Signature d'une entente avec la Corporation du festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu inc. (SD-2022-0921);
- 9.5 Signature d'une entente avec l'organisme « Rues principales Saint-Jean-sur-Richelieu Inc.» pour l'aménagement d'espaces éphémères (SD-2022-0906).

10. Infrastructures et gestion des eaux

- 10.1 Octroi du contrat suivant:
 - 10.1.1 SA-575-IN-22-P Service d'entretien et de réparation des pompes sanitaires (2022-2025) (SD-2022-0881).
- 10.2 Acquisition de servitudes d'utilité publique affectant divers lots situés sur les rues Bossuet et Garand (SD-2022-0760);
- 10.3 Dépense supplémentaire – Services professionnels pour la surveillance lors des travaux de réhabilitation environnementale du lot 4 260 358 cadastre du Québec (SD-2022-0853).

11. Toponymie et circulation

- 11.1 Mise en place d'arrêts toutes directions à l'intersection des rues Cousins Nord et Chaussée (SD-2022-0856);
- 11.2 Limitation du stationnement sur rue - Rue Saint-Jacques entre la rue Cousins Nord et la rue Mercier (SD-2022-0876).

12. Travaux publics

- 12.1 Octroi des contrats suivants:
 - 12.1.1 SA-28-TP-22-GL Fourniture de service de camionnage en vrac (transport de neige) pour la saison 2022-2023 (SD-2022-0857);
 - 12.1.2 SA-7-TP-22-P Disposition de sols et de matières résiduelles (2022-2025) (SD-2022-0911).
- 12.2 Demande d'aide financière au ministère des Transports dans le cadre du « Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) » (SD-2022-0821);
- 12.3 Acquisition de servitudes d'utilité publique à la suite des travaux de pavage des rues Dubois et Vaughan - ING-753-2011-026 (SD-2022-0825);
- 12.4 Résiliation de contrat - SA-2901-TP-21-P - Fourniture et livraison de cinq (5) camionnettes, trois (3) minifourgonnettes et une (1) fourgonnette neuves 2022 (SD-2022-0863);
- 12.5 Résiliation de contrat - SA-2899-TP-21-P – Contrat no 2 (lot B) Fourniture et livraison de quatre (4) VUS neufs 2022 (SD-2022-0873);
- 12.6 Demande d'autorisation au ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le cadre du projet de conversion des luminaires au DEL (SD-2022-0866).

13. Sécurité publique

- 13.1 Signature d'un protocole d'entente relatif à un plan d'entraide mutuelle en cas d'incendie, d'intervention d'urgence ou de sauvetage avec la municipalité de Napierville (SD-2022-0838);
- 13.2 Entente de prêt de services dans le cadre du « Programme ACCÈS (Tabac/Cannabis) » avec la Sûreté du Québec (SD-2022-0912).

14. Urbanisme

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
 - 14.1.1 DDM-2022-5330 Immeuble situé au 269-271, rue Saint-Pierre - Régulariser l'implantation du garage existant (SD-2022-0778);
 - 14.1.2 DDM-2022-5328 Immeuble situé au 396, rue René-Boileau - Autoriser la construction d'un garage attenant dérogatoire (SD-2022-0783).
- 14.2 Étude et décision relatives à une demande d'usage conditionnel
 - 14.2.1 UC-2022-5332 Immeuble situé au 277-279, rue Loubias (SD-2022-0844).
- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale:
 - 1) PIA-2022-5345 Immeuble situé au 525, chemin du Grand-Pré - Autoriser le changement de revêtement des 4 lucarnes du bâtiment principal (SD-2022-0895);
 - 2) PIA-2022-5348 Immeuble situé au 118, rue Frontenac - Autoriser la rénovation du bâtiment et les aménagements de terrain d'un immeuble multifamilial de 4 logements (SD-2022-0899).
 - 14.3.2 PIA-2022-5340 – Immeuble situé au 14, rue Louis-Liénard-de-Beaujeu (SD-2022-0898);
- 14.4 Avis de motion et adoption du projet du règlement suivant:
 - 14.4.1 Règlement n° 2157 (SD-2022-0812)

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'agrandir un secteur de P.I.I.A. « Artères commerciales » afin qu'il corresponde aux limites de la zone C-2102.

La zone C-2102 est située sur le boulevard Saint-Luc, du côté nord, entre les rues Villeneuve et Saint-Gérard. ».

14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants:

14.5.1 Règlement n° 2156 (SD-2022-0812)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone C-2102 à même une partie de la zone H-2125 afin d'y inclure la totalité du lot 3 266 996 du cadastre du Québec.

La zone C-2102 et le lot visé sont situés sur le boulevard Saint-Luc, du côté nord, entre les rues Villeneuve et Saint-Gérard. »;

14.5.2 Règlement n° 2158 (SD-2022-0842)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone H-2190 à même une partie de la zone A-2092 afin d'y inclure la totalité du lot 6 452 678 du cadastre du Québec.

Les zones visées sont situées à l'ouest de la rue Jean-Talon, entre les rues Claire et Croissant des Iroquois. ».

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants:

14.6.1 Règlement n° 2135 (SD-2022-0611)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but:

- D'agrandir la zone C-3017 à même une partie de la zone H-3089, afin d'y inclure la totalité du lot 6 007 956 du cadastre du Québec;
- D'autoriser, à même la zone C-3017, la classe d'usages « habitation collective » ainsi que les normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain.

La zone C-3017 est située sur la 2^e Avenue, entre la 1^{ère} Rue et la 2^e Rue. La zone H-3089 est située sur la 1^{ère} Avenue, entre la 1^{ère} Rue et la rue Honoré-Mercier. »;

14.6.2 Règlement n° 2136 (SD-2022-0710)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but:

- D'autoriser, à même la zone C-1059, les usages appartenant à la sous-classe « Services communautaires » du groupe commerce et services (C).

Cette zone est située sur le boulevard du Séminaire Nord, entre les rues Maisonneuve et Sainte-Marie. »;

14.6.3 Règlement n° 2137 (SD-2022-0531)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but:

- D'autoriser, à même la zone H-5551, la classe d'usages « Bifamiliale » ainsi que les normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain.

La zone H-5551 est située sur le 3^e Rang, du côté est, près de l'intersection de la route 104. »;

14.6.4 Règlement n° 2138 (SD-2022-0797)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone H-1097, les usages appartenant à la sous-classe « services communautaires » du groupe commerce et services (C).

La zone H-1097 est située sur la rue Bouthillier Nord, du côté est, près de l'intersection de la rue Frontenac. ».

14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes:

- 14.7.1 PPCMOI-2022-5335 - (lots 6 482 589, 6 437 653 et 6 437 654 et situé sur la 1^{re} Avenue) (SD-2022-0748).

14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes:

- 14.8.1 PPCMOI-2022-5313 (lot 3 266 647 du cadastre du Québec et situé au 184, rue Senécal) (SD-2022-0709);
- 14.8.2 PPCMOI-2022-5292 (lot 3 268 149 du cadastre du Québec et situé au 1471, rue Bernier) (SD-2022-0610).

14.9 Adoption des PPCMOI suivants:

14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement

14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

- 14.11.1 ZAP-2021-5157 Lots 3 090 833, 4 314 914 et 4 314 915 du cadastre du Québec (SD-2022-0903).

14.12 Octroi de contrat - SA-1-URB-22-P - Service d'entretien annuel des systèmes tertiaires par désinfection par rayonnement ultraviolet (UV) (2023) (SD-2022-0864);

14.13 Dépôt d'une demande de subvention auprès de la « Fondation de la faune du Québec » relativement à la restauration de la partie centrale du boisé situé près de la rue Carillon (SD-2022-0882);

14.14 Nomination de membres au sein du Comité de l'environnement, du développement durable, du plan de conservation et de la transition écologique (SD-2022-0918).

15. Transport et mobilité urbaine

16. Avis de motion

16.1 Règlement n° 2145 (SD-2022-0828)

« Règlement modifiant le règlement n° 2078 établissant le programme d'aide financière pour le fonds entrepreneuriat commercial dans le Vieux-Saint-Jean »;

16.2 Règlement n° 2148 (SD-2022-0926)

« Règlement encadrant le droit de préemption sur le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu »;

16.3 Règlement n° 2149 (SD-2022-0877)

« Règlement no 2149 modifiant le règlement n° 1863 autorisant l'exécution de travaux de reconstruction des infrastructures et des travaux de voirie pour la rue Vernois, décrétant une dépense de 1 927 000 \$ et un emprunt à cette fin»;

16.4 Règlement n° 2150 (SD-2022-0890)

« Règlement modifiant le règlement n° 1634 établissant le programme d'aide financière pour la rénovation de façades commerciales du centre-ville. »;

16.5 Règlement n° 2151 (SD-2022-0909)

« Règlement modifiant le règlement n° 1635 établissant le programme d'aide financière pour la rénovation de suites commerciales du centre-ville.»;

16.6 Règlement n° 2153 (SD-2022-0889)

« Règlement autorisant l'acquisition d'un camion de sauvetage pour le Service de sécurité incendie, décrétant une dépense n'excédant pas 1 750 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

16.7 Règlement n° 2155 (SD-2022-0885)

« Règlement modifiant le règlement no 1760 relatif à la tarification et abrogeant le règlement no 0692 et ses amendements ».

17. Règlements

17.1 Règlement n° 2087 (SD-2022-0794)

« Règlement autorisant l'acquisition de divers immeubles sur le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, décrétant une dépense n'excédant pas 16 000 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.2 Règlement n° 2112 (SD-2022-0776)

« Règlement permettant l'octroi de tout permis ou certificat requis pour la réalisation d'un centre de la petite enfance ou d'une garderie sur l'immeuble constitué des lots 4 041 936 et 4 041 937 du cadastre du Québec et situé au 405, 2^e Avenue. »;

17.3 Règlement n° 2123 (SD-2022-0293)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but:

- D'agrandir la zone I-1433, à même une partie de la zone I-1401, afin d'y inclure la totalité du lot 3 478 474 du cadastre du Québec;
- D'autoriser, à même la zone I-1433, les usages appartenant à la sous-classe « Entrepreneurs » du groupe commerce et services (C).

Ces zones sont situées sur la rue Pierre-Caisse, entre la rue Bernier et le boulevard Industriel. »;

17.4 Règlement n° 2126 (SD-2022-0567)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone H-1305 à même une partie de la zone H-1306.

Ces zones sont situées du côté sud de la rue Saint-Jacques, entre les rues Lanoue et Victor-Bourgeau »;

17.5 Règlement n° 2131 (SD-2022-0597)

« Règlement modifiant le règlement n° 0200 sur le traitement des membres du conseil afin d'actualiser les dispositions relatives à la rémunération »;

17.6 Règlement n° 2133 (SD-2022-0811)

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels et de travaux à divers ouvrages d'assainissement en réseau, décrétant une dépense n'excédant pas 512 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.7 Règlement n° 2134 (SD-2022-0810)

« Règlement autorisant le financement de travaux mécaniques et honoraires professionnels à la station d'épuration des eaux usées de la rive ouest, décrétant une dépense de 834 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.8 Règlement n° 2139 (SD-2022-0813)

« Règlement modifiant le règlement n° 2097 établissant le programme d'aide financière pour la création du fonds à l'animation économique du Vieux-Saint-Jean et du Vieux-Iberville »;

17.9 Règlement n° 2140 (SD-2022-0800)

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour l'élaboration de plans et devis pour la rénovation de certains immeubles municipaux, décrétant une dépense n'excédant pas 1 021 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.10 Règlement n° 2141 (SD-2022-0799)

« Règlement autorisant le financement de travaux d'aménagement dans certains parcs municipaux, décrétant une dépense n'excédant pas 3 200 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.11 Règlement n° 2142 (SD-2022-0806)

« Règlement autorisant le financement de travaux de rénovation dans certains bâtiments municipaux, décrétant une dépense n'excédant pas 9 154 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.12 Règlement n° 2143 (SD-2022-0840)

« Règlement modifiant le règlement n° 1275 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans le but d'y apporter divers correctifs »;

17.13 Règlement n° 2144 (SD-2022-0823)

« Règlement modifiant le règlement n° 1709 relatif à la gestion contractuelle »;

17.14 Règlement n° 2146 (SD-2022-0831)

« Règlement modifiant le règlement n° 2047 sur le comité exécutif de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et abrogeant le règlement n° 0662 »;

17.15 Règlement n° 2147 (SD-2022-0835)

« Règlement modifiant le règlement n° 1693 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, certaines règles administratives et la délégation de certains pouvoirs du conseil municipal et abrogeant les règlements n^{os} 1569, CE-0003 et CE-0004 ».

18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

18.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 13 octobre 2022;

18.2 Registre cumulatif des achats mensuels – Septembre 2022;

18.3 Liste des personnes embauchées hors Conseil – Août 2022;

18.4 Liste des personnes embauchées hors Conseil – Septembre 2022;

18.5 Procès-verbal de correction CM-20220823-14.1.1;

18.6 Procès-verbal de correction CM-20220927-8.1.2;

- 18.7 Amendement à la déclaration d'intérêts pécuniaires de monsieur le conseiller Marco Savard:
- offre d'achat accepté - vente de l'immeuble situé au 859, rue Saint-Jacques à Saint-Jean-sur-Richelieu

19. Période de questions

20. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

21. Levée de la séance